

# Quelle solidarité ?

Les contributions au FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) ont donné lieu à des réactions enflammées, lundi soir.

## EN RELIEF Principe de précaution

« Ce n'est pas du chantage », estime bon de préciser Gérard Hug à l'assemblée. Depuis cinq minutes, le président de la CCPRB évoque devant les élus le projet de convention qui doit être ratifié pour permettre le démarrage des travaux, côté français, des mesures de compensation au barrage agricole de Breisach. Ce fameux barrage fait partie du maillage devant permettre d'éviter une inondation des villes allemandes situées au bord du Rhin, en cas de crue centennale.

Comment ? En retenant l'eau en amont, ce qui aura évidemment pour effets des montées de la nappe et donc des inondations - aux conséquences jugées bien moins sévères par les experts. Pour les minimiser autant que possible, des pompes gigantesques doivent être installées à Vogelgrun et Geiswasser et un réseau d'évacuation de l'eau vers le canal d'Alsace construit. Les tubes feront 1 m de diamètre.

« L'Etat a accédé à 95 % de nos demandes », précise Gérard Hug qui félicite la qualité du travail de ses services, en liaison avec l'UEM et le syndicat des Eaux.

« De deux pages, la convention est passée à sept », l'idée étant de protéger au maximum habitants et professionnels des conséquences d'une montée des eaux. Il propose de valider la convention, à un détail près.

Une demande d'autorisation préalable pour installer une aire de camping-cars sur l'île du Rhin a été refusée au mois de mars par les services de l'Etat. Le motif ? Un risque d'inondation... « Pendant toute la procédure, ce risque a été minimisé par l'Etat et notre première demande, on nous dit non », s'insurge le président, rappelant qu'une crue, si crue il doit y avoir, met plusieurs jours à atteindre son niveau maximum.

Un courrier, resté sans réponse à ce jour, a été renvoyé à la préfecture. Ce qui n'a pas empêché un avis conforme défavorable, rendu le 1<sup>er</sup> juin. Le président tranche : « Je vous propose donc d'autoriser la signature de la convention, sous réserve d'obtenir l'autorisation de créer l'aire de camping-cars ».

Une proposition approuvée à l'unanimité. Plutôt qu'un chantage, il s'agit pour les élus d'appliquer le principe de précaution au domaine économique. « S'ils refusent tout développement sur l'île du Rhin, ça ne va pas aller », résume Gérard Hug.

C.T.

**B**onne nouvelle : la contribution au FPIC de la communauté de communes du Pays Rhin-Brisach n'augmente pas en 2017. Elle est même en baisse, de 4 %, ce qui représente 75 000 € de moins (1,62 M contre 1,69). Grâce à l'effet population, qui modifie le calcul. En résumé, plus la communauté de communes compte d'habitants, moins elle paie, toute chose étant égale par ailleurs. Problème : cette réduction n'est pas uniforme. Les sept communes de l'ex CC Essor du Rhin bénéficient d'une baisse d'environ 25 %, alors que les 22 de l'ancienne CC Pays de Brisach subissent une hausse comprise entre 10 % et 15 %. Le rapport d'activité a beau préciser que le résultat aurait été encore pire sans la fusion, certains maires s'insurgent.

## « Pourquoi ne pas faire une péréquation entre communes riches et pauvres de la comcom ? »

« Notre budget de fonctionnement est de 385 000 €, lance Robert Kohler, le maire d'Urschenheim. « Il faudra lancer le débat. Savoir comment, par esprit de solidarité, la communauté de communes peut mieux aider les petites commu-



La nouvelle mairie d'Urschenheim : un projet qu'il serait beaucoup plus compliqué d'engager aujourd'hui, compte tenu de la nouvelle donne financière. PHOTO DINA-H.R.

nes ». S'il comprend la baisse de dotation globale de fonctionnement, la hausse du FPIC, Robert Kohler regrette la baisse de la taxe professionnelle « de 140 000 à 30 000 €, qui plombe les recettes de la commune.

Alexis Clur demande de son côté que la « baisse du FPIC soit répartie sur l'ensemble des communes. Un engagement avait été pris : la fusion ne devait pas engendrer la hausse du FPIC », rappelle le maire de Dessenheim. « On applique les règles », répond Gérard Hug. « Le facteur population impacte beaucoup plus l'ex-ER que nous ».

Beaucoup moins consensuel, André Deneville (Appenwihr) lâche : « Eux gagnent plus que

nous. Il y a aussi leur périscolaire à 6M (lire par ailleurs). Ça ne choque personne ? Ils ont tout à gagner avec cette fusion ». « Eux », ce sont les sept villages de l'ancien Essor du Rhin, dont aucun représentant ne souhaite heureusement répondre. Gérard Hug calme le jeu : « On fera les calculs en fin de fusion... Enfin, quand tout aura été harmonisé ».

## « Qu'est-ce que vous proposez ? »

Le maire d'Appenwihr ne lâche pas : « Il faut faire attention à des communes comme les nôtres : on n'y arrive plus ». Le président se dit prêt à mettre en place un groupe de travail « pour réfléchir à la problématique des recettes fiscales ».

## PÔLE ENFANCE DE MUNCHHOUSE : LE CONCOURS EST LANCÉ

Les élus ont validé lundi soir le lancement du concours d'architecture du futur pôle enfance-jeunesse à Munchhouse.

Un projet largement engagé avant la fusion et qui doit permettre, à terme, de regrouper sur un même site une école, un périscolaire et un multi-accueil.

Le montant de l'opération s'élève à 6M€, dont 1,1M pris en charge par la comcom au titre de la compétence petite enfance.

« Cela doit nous amener à réfléchir également à la question du périscolaire », précise Gérard Hug.

Paul Bass (Durrenentzen) revient sur la logique même du FPIC : « Il sert à aider les communautés de communes qui ont des problèmes financiers. Pourquoi ne pas appliquer la même logique à l'intérieur de notre comcom, en faisant une péréquation entre communes riches et pauvres ».

Une distinction qu'Eric Scheer réfute. « Je perds 50 000 € par an à cause du passage en fiscalité professionnelle unique. Je sais que Kunheim est mal gérée, mais soit je licencie la moitié de mon personnel, soit dans dix ans on est à plat. Il faut arrêter de croire qu'il y a des riches... »

Josiane Bigel (Widensolen) partage cet avis et recentre le débat sur le point à débattre. « On ne sait toujours pas où et à qui va le FPIC, malgré les courriers du président. On ne fait que payer. Là, pas de chance. l'ex-ER a une baisse, nous une hausse... » Il est temps de voter. Cinq élus

sont contre la proposition de répartition selon le « droit commun » (les deux élus de Neuf-Breisach et Dessenheim, le maire de Heiteren).

## « En réalité, on n'a pas le choix »

« Qu'est-ce que vous proposez à la place ? », les interpelle Gérard Hug. « Autre chose... », répond Alexis Clur sans plus de précision : déroger aux règles de droit commun requiert des majorités difficiles à trouver. Au minimum des deux tiers quand ce n'est pas l'unanimité. Roger Groshaenny (Logelheim) ironise : « On nous propose trois choix, mais un seul est chiffré. En réalité, on n'a pas le choix ».

Le vote est entériné, chacun sait combien il devra payer. Mais la question de la solidarité entre les communes devrait revenir rapidement au menu des discussions. ■

CYRIL TROMSON

## Centrale de Fessenheim

# La comcom en contentieux



2 200 emplois directs sont menacés avec la fermeture de la centrale. PHOTO DINA-NICOLAS PINOT

**LES ÉLUS ONT VOTÉ** à l'unanimité (une abstention) la proposition de s'associer au contentieux engagé par la Région, le Département et la commune de Fessenheim contre le décret d'abrogation de l'autorisation d'exploiter.

Un document signé « à la va-vite » par Ségolène Royal, alors ministre de l'Écologie, le 8 avril, dénonce Claude Bren-

der. Le maire de Fessenheim, à la pointe du combat dans ce dossier, qualifie ce décret de « scabreux, boîteux sur le plan juridique ».

## Être solidaire des autres collectivités

Deux actions sont en cours, l'une devant le conseil d'État pour abroger le décret, l'autre devant la commission euro-

péenne, pour qu'elle révisé sa position sur le versement d'une compensation pour EDF. Gérard Hug dénonce le caractère « dogmatique » du décret et estime indispensable d'être solidaire des autres collectivités pour peser dans la discussion. 2 200 emplois directs sont menacés, ainsi qu'une partie conséquente des ressources fiscales de la comcom. ■

## Bientôt un giratoire devant Constellium

### « De l'huile dans les rouages »

Dix ans que ça discute. Depuis une décennie, l'entreprise Constellium, basée à Kunheim et le département du Haut-Rhin négocient l'aménagement de la route (CD52) à hauteur de l'entreprise. « Il y a un souci de sécurité », insiste Gérard Hug, prenant comme exemple l'accident récent entre un camion et un train circulant sur la voie de chemin de fer longeant l'usine. « Quand un train passe, un poids lourd (PL) peut s'engager mais s'il y en a d'autres, ça bloque la route ». La hausse du trafic sur le tronçon n'arrange pas les choses.

## 158 000 € de financement

La bonne nouvelle, c'est qu'un accord de principe a pu être trouvé entre le Département et l'entreprise, sur la réalisation d'un rond-point et d'une voie de stockage pour les PL. « L'autre option

était de mettre en place des feux, comme chez Ricoh ». Constellium financera la voie de garage et le tourne-à-gauche, sur son domaine privé. Le Département a donné son accord pour régler 50 % de la facture du carrefour-giratoire. Pour que le projet aboutisse enfin, la communauté de communes propose de financer 158 000 €, correspondant à 28 % de l'enveloppe prévisionnelle, au titre de sa compétence économique. « On met de l'huile dans les rouages », argumente Gérard Hug. Betty Muller, conseillère départementale, rappelle de son côté que l'aménagement permettra dans le même temps de sécuriser la future piste cyclable « attendue par les salariés ». Dernier élément, d'importance : pendant les travaux, qui devraient être entrepris cette année encore, la circulation sera maintenue sur la route.